



Commune de
VILLECHENEVE

**Procès-verbal du
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 12 septembre 2024

PRESENTS:	Mr CHAZELLES	Bernard	Maire
	Mr SARCEY	Claude	1 ^{er} Adjoint
	Mr FAVRICHON	Nicolas	2 ^{ème} Adjoint
	Mr PIQUET	Bruno	3 ^{ème} Adjoint
	Mme CHICARD	Christelle	4 ^{ème} Adjoint
	Mme FAURE	Ginette	Conseillère
	Mr BROSSAT	Jean-Baptiste	Conseiller
	Mme DUMAS	Aurélia	Conseillère
	Mr LARGE	Cyril	Conseiller
	Mr BLANC	Daniel	Conseiller
	Mme HOSTIN	Christelle	Conseillère
	Mr MOREL	Cédric	Conseiller
	Mme SECOND	Virginie	Conseillère

Excusée : Mme PEYRE DE FABREGUES Karine Conseillère

Pouvoir : Mme PEYRE DE FABREGUES donne pouvoir à Mr FAVRICHON Nicolas.

Secrétaire de séance : Mr BROSSAT Jean-Baptiste

Date de Convocation : 05 septembre 2024

Début de la réunion : 20h00

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 11 juillet 2024 qui est approuvé à **l'unanimité des membres présents**.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

1. Intervention de l'association Pierre De Touche

Bilan du festival et synthèse des différents ateliers et des retours des habitants et étudiants rencontrés pendant la durée du Festival qui a eu lieu les 24 et 25 mai 2024.

2. Rentrée scolaire

91 enfants sont inscrits à l'école des milottiers à la rentrée de septembre 2024.

Dont 22 nouveaux élèves.

Un projet Danse sera réalisé avec tous les élèves courant de l'année 2025.

3. Délibération concernant l'achat du tableau numérique et investissement informatique

- Les enseignantes souhaiteraient pouvoir bénéficier d'un 2ème panneau numérique.

Coût : 2379.00 euros HT + garantie de 150 € HT

Votants : 14 Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

- Mise en place d'un espace partagé pour pouvoir accéder aux documents en fonction des commissions dans lesquels chaque élu participe

Coût : 1643 euros HT

Et abonnement annuel de 69 €.

Votants : 14 Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

4. **Délibération concernant l'Adhésion aux missions pluriannuelles proposées par le cdg69 dans le cadre d'une convention unique**

Le cdg69 propose un certain nombre de missions qu'il réalise, via la mise à disposition d'experts, pour le compte des collectivités et établissements publics qui le demandent. Certaines de ces missions spécifiques donnent lieu à l'établissement de convention pour la durée de la mission.

Par délibération numéro 2021_041 du 09 septembre 2021, le Conseil municipal avait décidé d'adhérer aux missions pluriannuelles proposées par le cdg69 dans le cadre d'une convention unique pour les missions suivantes :

- Médecine préventive,
- Mission d'inspection hygiène et sécurité,
- Conseil en droit des collectivités,
- Mission en matière de retraite dans le cadre du traitement des cohortes,

Il est proposé de poursuivre ces missions.

Votants : 14 Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

5. **Délibération concernant l'Assurance contre les risques financiers liés au régime de protection sociale du personnel et convention de gestion administrative des dossiers de sinistres par le cdg69**

Monsieur le Maire expose que l'application du régime de protection sociale des agents territoriaux implique pour la Commune des charges financières, par nature imprévisibles, et que pour se prémunir contre ces risques, la Commune a la possibilité de souscrire un contrat d'assurance.

Le Centre de gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon (cdg69) propose un contrat d'assurance groupe ouvert aux collectivités du département et de la Métropole de Lyon.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'approuver les taux des prestations négociés pour la collectivité par le cdg69 dans le contrat-cadre d'assurance groupe, et d'adhérer au contrat-cadre d'assurance groupe à compter du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2028 pour garantir la commune contre les risques financiers des agents affiliés au régime CNRACL et des agents affiliés au régime IRCANTEC.

Votants : 14 Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

6. **Lancement du projet du restaurant scolaire**

Rencontre avec Bâti création, maître d'œuvre, vendredi 06/09.

L'ensemble des derniers plans déjà réalisés a été visionné afin de remémorer leur composition. A cette occasion, quelques points ont été retravaillés.

Le permis de construire sera déposé mi-octobre.

La date de la prochaine réunion aura lieu le 08 octobre à 18h00. Objet de la réunion : présentation du dossier de demande de permis avec quelques points à confirmer (coloris menuiseries, façade essentiellement).

Les subventions associées à ce projet :

Fond vert signé. Montant de 188 000 euros, arrêté N° E-2024-270 du 20 juin 2024.

Région : 125 000 € (en attente d'arrêté)

Département : subvention en attente d'arrêté.

7. **Délibération pour une subvention pour la création du PLU**

Le devis du PLU s'élève à 42 000 €.

Une subvention de 20 000 euros pourrait être demandée. Le dossier sera à déposer au département.

Délibération pour subvention APE fête de SAMAIN

Proposition de verser une subvention de 300 euros à l'APE pour la fête de Samain.

Votants : 14 Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

Délibération GPT ACHAT ELEC 2026_2028 – CONVENTION SYDER

Adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés et autorisation de signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents pour les années 2026 à 2028. Cette adhésion nous permettra de bénéficier de tarifs d'électricité si ils s'avéraient plus attractifs.

8. Retour sur le marché et forum des associations

Le Forum des associations a réuni 8 associations.

Un retour mitigé car peu d'affluence.

Le choix de pérenniser le marché les vendredis soirs se posera pour l'année prochaine.

9. Agenda distribution des sacs poubelles

2 distributions seront planifiées des samedis matins (dates non définies à ce jour car sacs non livrés par la CC-MDL) lorsque les sacs poubelles auront été réceptionnés en mairie.

10. Point sur les locaux

Besoin de faire de l'isolation phonique à l'étage de l'immeuble situé au 107 de la Grande Rue, pour accueillir Mme Jacobs, psychologue clinicienne, en date du 1^{er} novembre 2024.

Mme Fayolle a démarré son activité de praticienne massage bien-être et soins énergétiques, au 1^{er} septembre 2024.

11. Avis du CM sur l'implantation d'un distributeur à pizza

Un administré de la commune a le projet d'implanter des distributeurs à pizza sur 3 lieux différents.

Est-ce que le CM serait d'accord pour installer un distributeur sur la Commune ?

Votants : 14 Pour : 10 Blanc : 1 Contre : 3

Le CM donne son accord.

Emplacement à définir.

12. Projet de réfection de voirie pour 2025

2024 : le PATA devrait avoir lieu fin septembre en fonction du temps Chemin du Pourron et sur le chemin du Thevenet pour la partie de Villechenève.

2025 : réfection en partie du chemin chez Georges.

13. Propreté et nettoyage du cimetière

La Mairie reçoit souvent des mails concernant l'entretien du cimetière.

Proposition de mettre un écriteau à l'entrée du cimetière pour indiquer à chacun d'entretenir autour de sa concession.

Une étude sera réalisée afin de goudronner les allées principales en 2025.

14. Agenda de distribution de la Milolette

L'Agenda sera communiqué plus tard.

15. Questions diverses

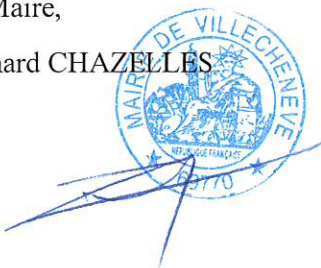
- La cérémonie du 11 novembre aura lieu le 10 novembre 2024 à 10h45 avec la participation de l'école publique.
- Panne Tracteur Deutz : la mairie traite avec le cabinet d'avocat ATV.
- Mme Faure fait un résumé des réunions du secteur social auxquelles elle a assisté.
- Réunion CME prévue. Date à définir.
- Visite de Mr Bitonti, percepteur, en mairie le 12/09/2024 pour faire une mise au point budgétaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30

Fait en Mairie, le 24/09/2024

Le Maire,

Bernard CHAZELLES



Le secrétaire de séance

J-B BROSSAT